

□ **Jeudi 18 mai – Fête de l'Ascension**

Post 10h30 Grand-messe paroissiale – Première des communions (groupe 1)

□ *Vendredi 19 mai Clinique Saint-Joseph Arlon 15h00 : messe*

□ **Samedi 20 mai**

Grendel 18h00 Messe de la fête suivie de la bénédiction des tombes

Messe pr les défts des familles Renard-Fonck-Popelier ; pr les défts de la famille Kessler-Bousendorf ; pr les défts de la famille Peckels-Goedert ; pr Catherine et Anne-Marie Kessler ; pr Fernand et Mariette Peckels

□ **Dimanche 21 mai – 7^e dimanche de Pâques**

Attert 9h30 Messe dominicale

Messe anniversaire pr **Félicien Tesch**, pr Mélanie Decker et Germaine Decker ; pr Ghislaine Welter, Germain Welter et leurs parents

Nobressart 10h30 Grand-messe paroissiale – Première des communions (groupe 2)

Messe pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini ; pr Monique Muller ; messe fd à une intention particulière (IG)

□ **Lundi 22 mai 10h00 Thiaumont messe de la fête et bénédiction des tombes**

Messe 27^e anniversaire pr **Léonie Schiltz**, et pr les défts des familles Boegen-Schiltz ; pr Pauline Weis, Andrée et Albert Birchen, et les défts des familles Birchen-Pallage, Weis-Peter et Fasbender-Berguet ; pr les défts des familles Bernardy-Limpach, Tock-Henoumont, René Tock, Charles et Jean Bernardy ; pr Rita Peter (off) ; pr Honoré Meer et les défts de la famille ; pr Jean-Pierre Haas et les défts de la famille ; pr Cécile Lahir et Albert Weis, et pr les défts des familles Weis-Peter et Lahir-Bournay ; pr Catherine Mertz ; pr Louis Ries et à une intention particulière

□ *Lundi 22 mai Attert – Résidence 11h15 : messe*

□ *Mardi 23 mai Thiaumont 8h00 : chapelet – 8h30 : messe*

□ *Mercredi 24 mai Thiaumont 8h00 : chapelet – 8h30 : messe*

□ *Jeudi 25 mai Thiaumont 18h00 : chapelet – 18h30 : messe*

□ *Vendredi 26 mai Clinique Saint-Joseph Arlon 15h00 : messe*

□ **Samedi 27 mai**

Metzert 18h00 Messe de la fête suivie de la bénédiction des tombes

Messe pr Honoré Meer et les défts de la famille ; pr Guy Gaul, Séraphine Martiny, Emile Klein et Yvonne Bastogne

□ **Dimanche 28 mai – Fête de la Pentecôte**

Nobressart 9h30 Messe dominicale

Messe fd à une intention particulière (IG) ; pr Monique Muller

Nothomb 10h30 Grand-messe paroissiale – Première des communions (groupe 3)

Messe pr Christian Lucas (off) ; pr Hilaire Meyer et Joseph Bestgen ; pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini

- **Lundi 29 mai** *Attert – Résidence* 11h15 : messe
- **Mardi 30 mai** *Thiaumont* 8h00 : chapelet – 8h30 : messe
- **Mercredi 31 mai** *Thiaumont* 8h00 : chapelet – 8h30 : messe

Rendre les cours de religion optionnels dans l’enseignement officiel est contraire à la Constitution

Dans une carte blanche diffusée sur le site de *La Libre* le 12/02, la présidente de l’Instance pour le cours de religion catholique, Myriam Gesché, réaffirme l’absolue nécessité de conserver des cours de religion dans l’enseignement officiel. « Rendre les cours de religion optionnels, a fortiori s’ils sont sortis de la grille horaire scolaire des élèves de l’enseignement officiel, ce serait considérer que les religions ne font pas partie de la culture commune », alerte Myriam Gesché, et cette décision reviendrait à les renvoyer dans la sphère privée. Avec les risques inhérents. Avant de rappeler que « Ce serait contraire à l’esprit de la Constitution qui oblige l’école à organiser des cours convictionnels significatifs en accord avec les convictions des parents ».

Le contexte de terrorisme et d’attentats religieux qui s’est installé en Europe depuis 2015 a montré la nécessité de renforcer l’éducation à la dimension religieuse, estime Myriam Gesché. « Ne pas traiter cette dimension de l’identité à l’école, c’est en faire une identité intouchable qui peut être meurtrière ». La présidente de l’Instance pour le cours de religion catholique met également en garde : « Religions, éthique, philosophie, éducation citoyenne sont différents paramètres qu’il faut pouvoir combiner dans les systèmes éducatifs. Les considérer en les mettant en concurrence est un piège dans lequel il ne faut pas tomber ». « Il est essentiel de prendre la mesure des enjeux qui se cachent dans ce dossier complexe ».

Par ailleurs, se laisser guider par des considérations organisationnelles ou budgétaires serait une grave erreur. La présidente ne mâche pas ses mots et pointe du doigt le discours défaillant de « ses » adversaires : « Tous les domaines de la culture doivent pouvoir être traités par la raison. Seuls les laïcistes athées et les intégristes religieux pensent le contraire ».

Myriam Gesché ajoute encore que « Les questions sociales ont aussi souvent une dimension religieuse. Gommer cette dimension, c’est faire obstacle à un véritable débat démocratique ». La présidente estime que les religions doivent être traitées à l’école à différents niveaux, et rappelle que le cours de religion a notamment pour mission de donner aux élèves des clés critiques pour comprendre le fait religieux. Cette mission devrait aussi prendre place dans le cours de philosophie et citoyenneté de l’enseignement officiel par une modification du référentiel commun d’EPC.

Sophie Delhalle

Pourquoi la CSC se mobilise-t-elle pour le cours de religion/morale dans l’officiel?

Le syndicat chrétien a toujours été très sensible au maintien d’une société pluraliste, nous affirme-t-on avec conviction. « À la CSC, notre devise est de n’exclure personne. Sinon, on prend le risque du repli sur soi », clame Bernard Detimmerman, secrétaire permanent.

Le projet de pétition a en réalité été décidé par une centaine de professeurs de religion affiliés au syndicat chrétien lors d’une réunion en novembre 2022. Défendre le maintien du cours de religion, c’est éviter de faire le lit du radicalisme, estime Bernard Detimmerman. Supprimer ce cours, c’est aussi s’engager dans l’instauration d’une pensée unique. La CSC reste convaincue qu’effacer les différences ne rapproche pas. Étudiants, parents, enseignants, tous sont appelés à rejoindre le mouvement.

Les milliardaires s’enrichissent, la pauvreté ne cesse de s’étendre selon Oxfam

La fortune des milliardaires dans le monde a plus augmenté en 19 mois de pandémie qu’au cours de la dernière décennie. C’est la plus forte augmentation depuis que ce type de données est

recensé. C'est le constat édifiant que révèle Oxfam dans son dernier rapport sur les inégalités mondiales publié le lundi 16 janvier, jour d'ouverture du Forum économique mondial.

Depuis le début de la pandémie, le monde compte un nouveau milliardaire toutes les 26 heures. Mais des millions de personnes ont basculé dans la pauvreté. Depuis le début de la pandémie, les dix hommes les plus riches du monde ont doublé leur fortune, tandis que plus de 160 millions de personnes auraient basculé dans la pauvreté. 99 % de l'humanité a des revenus moins importants que prévu à cause de la COVID-19.

L'augmentation des inégalités économiques, de race et de genre, ainsi que les inégalités entre pays fragmentent notre monde. Les inégalités contribuent chaque jour à la mort d'au moins 21 300 personnes ; soit une personne toutes les quatre secondes. Toutefois, il est possible d'inverser cette tendance en s'attaquant à la concentration extrême des richesses grâce à une fiscalité progressive ; en investissant dans des mesures publiques luttant contre les inégalités ; en repensant la distribution du pouvoir dans l'économie et la société.

Selon les estimations, 5,6 millions de personnes meurent chaque année dans les pays pauvres par manque d'accès aux soins de santé. Au moins 67 000 femmes meurent chaque année des suites de mutilations génitales féminines ou sous les coups de leur partenaire (ancien ou actuel). Dans un monde d'abondance, la faim tue à minima plus de 2,1 millions de personnes chaque année. Selon une estimation prudente, la crise climatique pourrait faire 231 000 victimes par an dans les pays pauvres d'ici 2030.

Sophie Delhalle

Rapport mondial sur le bonheur 2023 : découvrez les pays où il fait bon vivre

Cette année encore, c'est la Finlande qui arrive en tête selon le rapport mondial sur le bonheur. Suivie de près par le Danemark et l'Islande. Quel est donc le secret des Scandinaves ? Comment peut-on mesurer le bonheur ?

Pour établir son rapport sur le bonheur dans le monde, les chercheurs américains se basent sur des enquêtes menées par l'Institut Gallup. Un panel de personnes ont été sondées sur leur propre sentiment de bonheur. Ces données subjectives sont ensuite croisées avec des indicateurs tels que les revenus, la sécurité sociale, la santé, les libertés, l'absence de corruption, ... Pour expliquer ces résultats, certains évoquent la douceur scandinave, le hygge danois ou encore le lien très puissant des Nordiques avec la nature, ...

Le rapport de 2023 montre également qu'en dépit de la crise de COVID-19 les populations ont réagi de manière assez résiliente et affichent des taux de satisfaction sur leur niveau de vie quasiment identiques à ceux d'avant la crise pandémique.

Top 10 des pays les plus heureux : Finlande, Danemark, Islande, Israël, Pays-Bas, Suède, Norvège, Suisse, Luxembourg, Nouvelle-Zélande. La Finlande occupe donc la première marche du podium, et ce pour la sixième année consécutive. La Lituanie est le seul nouveau pays à faire son entrée dans le top 20, grimpant de 30 places par rapport à 2017. La Belgique prend position à la respectable 17^e place. Notons que nos voisins directs – le Luxembourg et les Pays-Bas – occupent les 5^e et 9^e places de ce classement 2023. La France a pour sa part quitté le top 20.

Sans grande surprise, le rapport montre que le bien-être en Ukraine (92^e place) depuis l'éclatement du conflit avec la Russie (70^e place) a pris un grand coup, note Jan-Emmanuel de Nève. « Mais le bonheur a chuté moins fort qu'en 2014, lors de l'annexion de la Crimée et cela est notamment dû à l'extraordinaire élan patriote des Ukrainiens. » L'Afghanistan et le Liban restent les deux pays « les moins heureux » et ferment le classement.

« L'un des enseignements marquants de ce rapport, souligne une autre chercheuse, Lara Atkin, est l'importance de la sociabilité (bienveillance). Pour la seconde année, nous constatons que des formes variées de gestes quotidiens de bienveillance – comme aider un étranger, faire un don ou s'engager comme bénévole – grimpent au-delà des niveaux pré-pandémiques. » Et ces gestes contribueraient donc grandement au sentiment de bonheur.

Sophie Delhalle